



SNES Martinique

Cité Bon Air, bât. B, route des Religieuses
97200 Fort-de-France

Tél : 05 96 63 63 27 Fax : 05 96 71 89 43

e-mail : s3mar@snes.edu

site Internet : www.martinique.snes.edu

CPPAP n° 0608 S 05185
Dépôt légal L100-00 -528/2003
Directeur de publication :
Yvon JOSEPH-HENRI



SOMMAIRE

Editorial

Conseil Général/FSU ; Région/FSU

Enquête

Page 1

Page 2

Page 3

EDITORIAL

Le préavis de grève déposé par le SNES commence jeudi 14 février. Il importe de se mobiliser pour la lutte.

Si l'issue pour les Contrats Aidés semble proche, si la FSU continue à négocier pour arracher à l'Etat et aux collectivités la survie de personnes dont la vie n'a été que précarité, il nous faut songer aussi à élargir nos luttes sur des revendications qui, en fait, se rejoignent.

Nous sommes partis sur le postulat –du fait des affirmations d'un représentant de l'Etat au cours de nos négociations - que ni le Conseil Général, ni la Région n'avaient honoré leurs engagements à l'égard des contrats aidés. Cela ne nous posait pas de problème fondamental puisque nous avons toujours pensé que nous pouvions obtenir de ces collectivités qu'elles remplissent leurs engagements... En fait la journée du jeudi 14 février, pendant laquelle nous avons envahi le Conseil Général nous a enfin permis de connaître la vérité. Si cette dernière collectivité n'avait pas tenté de nous « doubler » avec un pseudo « front unique » dans lequel on retrouve un certain nombre d'individus hostiles au SNES et à la FSU, qui ont essayé systématiquement de se faire passer pour des membres du SNES et de la FSU pour tromper tout le monde et brouiller les cartes ; si cette manœuvre politicienne n'avait pas été réalisée, nous aurions découvert bien plus vite cette manipulation des représentants de l'Etat.

Pour autant, le passé est le passé et les griefs ne manquent pas vis-à-vis des collectivités et du comportement de certains qui cherchent à tirer leurs marrons du feu, sans le moindre égard pour les contrats aidés.

Il ne faut cependant pas se faire d'illusion : la casse de l'Education en Martinique se poursuivra et elle est en suspens : la disparition de 107 postes à vue de nez est prévisible et il est à prévoir que personne ne viendra nous défendre. Il suffit de lire – il y a un mois – la déclaration d'un syndicat du premier degré se satisfaisant de la situation puisqu'on ne supprimait pas de postes chez eux. Il suffit de réaliser le peu de forces disponibles dans le mouvement des contrats aidés, avec l'écran de fumée médiatique pour cacher cette situation, pour comprendre

que là encore il ne faudra rien attendre de la majorité des autres syndicats.

Une des premières leçons de ce conflit des contrats aidés est que l'individualisme rampant est important dans l'Education Nationale, que ceux qui se battent le plus sont les moins nantis et que plus on monte en hiérarchie, moins on se mobilise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains mobilisent les élèves, voire les parents plutôt que les profs.

Et pourtant le SNES Martinique est résolument pour l'unité. Si les directions ne peuvent y parvenir, les bases le peuvent et peuvent en réalité – au moins jusqu'à un certain point – l'imposer. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours soutenu les sections qui se battaient sur le terrain pour bloquer leur établissement avec les autres syndicats et/ou les associations de parents. La direction du SNES Martinique a toujours été pour l'action sinon elle n'aurait pas déposé un préavis de grève. Par contre, **il importe que, sur le terrain, nous fassions entendre nos revendications**. La toute première qui nous concerne autant que les contrats aidés est : « ***non à la précarité !*** ». La seconde bien sûr est « ***des postes pour les contrats aidés*** ». La troisième « ***des postes pour les profs et les personnels d'éducation*** ». Le tout peut se réunir en un « ***Non à la casse de l'Education ! Non à sa privatisation !*** ».

La mobilisation des enseignants, n'en déplaise à certains, est affaire de confiance et de préparation. Nous proposons à chacun de répondre de manière urgente au questionnaire joint afin que nous puissions avoir la vision la plus récente des rapports de chacun à l'action. Il convient bien sûr d'éviter l'écueil de 2003 que tout le monde garde à l'esprit. Mais il s'agit aussi pour chacun de comprendre que si les profs ne sont pas dans le mouvement, ce dernier n'a aucune chance de réussir. Mieux, si la population ne porte pas l'Education comme elle a relayé le conflit des contrats aidés, nous pourrions dire adieu à nos statuts. Enfin, si la fonction publique tout entière ne se mobilise pas avec l'Education, on pourra considérer que cette fonction publique est moribonde en Martinique.

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire Académique du SNES Martinique

CONSEIL GENERAL / FSU ; REGION / FSU

Lors de la manifestation du jeudi 14 février, le Président Lise a reproché à la FSU de rouler pour le PPM. En réalité, il semble que le chant des contrats aidés soit la reprise du chant du PPM. Promis, juré, ce n'est pas la FSU ou l'un de ses quelconques dirigeants qui a proposé cette mélodie et ses paroles qui parlent des contrats aidés. Enfin, si les représentants du maire de Fort-de-France sont venus à une réunion et une conférence de presse, c'est parce qu'ils étaient intervenus en faveur des contrats aidés et qu'ils proposaient de venir le dire. Le Conseil Général ou le Conseil Régional pouvaient et peuvent tout aussi

bien venir le dire. D'autres hommes politiques ont manifesté, comme monsieur SAMOT ou d'autres maires leur soutien à la FSU et au mouvement des contrats aidés...

Non reviendrons toutefois sur le problème du Conseil Général et du Conseil Régional parce que de nombreuses zones d'ombre subsistent quoi qu'ils puissent dire.

Quoi qu'il en soit, tout ceci n'a guère d'importance immédiate sinon que la politisation de l'action ne dépend pas de nous et nous pensons même que c'est un mauvais coup au mouvement des contrats aidés que toutes ces parties de poker menteur. Tout un chacun, en gardant ses opinions politiques peut soutenir un mouvement que nous posons en terme technique. Si de la politique s'y profile, c'est au sens très général du terme : politique de la fonction publique de l'Education. Et là, il est évident que l'on sanctionne le choix du gouvernement.

Quelle grève ?

Il paraît de bon sens de s'interroger sur le mouvement actuel de blocage des établissements.

Il n'est pas sain que des collectivités annoncent financer les personnels Tos qui font grève en continuant à verser leur salaire : cela brouille les pistes et nuit en fait à la mobilisation. Qui fait quoi ? Et pourquoi ?

Qu'on bloque les établissements parce que l'on réclame la reconduction des contrats aidés est une chose mais encore faut-il avoir une bataille claire. Si c'est parce que l'on manque de personnel, le ministère et le rectorat sont tout prêts à mettre du personnel nouveau et moins bien payé, avec des contrats de 6 mois. Le Conseil Général aussi. Cela ne fait pas notre affaire ni celle des contrats aidés qui veulent être reconduits.

Si l'on veut lutter pour obtenir la reconduction, il faut savoir que nous devons lutter sans doute longtemps et nous appuyer sur les parents...qui rouspètent déjà devant le grand désordre ambiant.

Qui imagine qu'à l'heure actuelle les collègues sont prêts – comme certains syndicats les y poussent dans des AG qui fleurissent partout – à faire une grève illimitée. En même temps il faut savoir que bien des collègues répondront au document¹ que le recteur fait circuler qu'ils ne faisaient pas grève, mais étaient bloqués. Certes, mais le mouvement s'en trouvera affaibli et le service minimum encore plus menaçant à l'horizon.

Dès lors il faut organiser la grève, et seul le SNES peut le faire. C'est pour cette raison que nous proposons l'enquête suivante à tous. Les secrétaires de S1 seront aussi consultés par mail (pour ceux qui en ont un) ce week-end et nous proposerons une AG des S1 la semaine prochaine.

Yvon JOSEPH HENRI

¹ Si vous êtes gréviste, le S3 vous engage à ne pas répondre. Mais il faut savoir que vous serez prélevés pour tous les jours mentionnés sur la feuille. Le principe pour nous est qu'on ne se déclare pas gréviste.

Par contre les collègues non grévistes rendront leur feuille...

ENQUETE

A renvoyer le plus rapidement possible au SNES :

Cité Bon Air ; bât. B ; Route des religieuses ; 97200 Fort de France

Fax : 05 96 71 89 43

e-mail : s3mar@snes.edu

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Etablissement.....

Commune.....

Classes dans lesquelles vous enseignez :

niveau	nbre												
6°		5°		4°		3°		2°		1°		Term.	

Connaissez-vous le nom du secrétaire du SNES de votre établissement ?.....

Celui du trésorier ?.....

La situation actuelle est-elle de nature à engager massivement l'action ? oui non
(Barrez la mention inutile)

Etes-vous prêt à faire grève : 1 jour ? 2 jours ? 1 semaine ? 2 semaines ? plus ?

(Barrez la mention inutile)

Faut-il plutôt préférer une gréilla du fait de forces insuffisamment mobilisées ? oui non

Etes-vous pour une grève tournante qui désorganise les services ? oui non

Préférez-vous une grève administrative ? oui non

Si oui, laquelle : Notes ? Conseils de classe ? Examen ? oui non

Autre : laquelle ?

(Barrez la mention inutile)

SIGNATURE :